



Conflit armé



**Le présent dossier fait partie de l'analyse nationale des risques
« Catastrophes et situations d'urgence en Suisse »**

Définition

Affrontement entre les forces armées de différents États (conflit armé international) ou affrontement prolongé et d'une certaine intensité entre des forces armées, des groupes armés et/ou des entreprises militaires et de sécurité privées à l'intérieur d'un État (conflit armé non international).

(Recueil des termes doctrinaux de l'armée 21, état au 01.07.2021)

Les événements suivants, qui peuvent être liés à un conflit armé, ne sont pas traités dans le présent dossier mais font l'objet de dossiers distincts afin de tenir compte de leur complexité et des exigences spécifiques qui leur sont liées :

- Afflux de réfugiés
- Cyberattaque
- Attentat à l'arme chimique
- Accident dans un ouvrage d'accumulation
- Accident dans une centrale nucléaire

Février 2026



Contenu

Exemples d'événements	3
Facteurs d'influence	5
Intensité des scénarios	6
Scénario	7
Conséquences	11
Risque	15
Bases juridiques	16
Informations complémentaires	17

Exemples d'événements

Les exemples concrets aident à mieux comprendre la nature d'un type d'événement. Ils illustrent la manière dont il survient, son déroulement et ses conséquences.

Depuis 2023
Guerre d'Israël à Gaza
Attaques aériennes et opérations au sol de l'armée israélienne contre le Hamas dans la bande de Gaza ainsi qu'au Sud-Liban

Le 7 octobre 2023, des combattants du mouvement islamiste Hamas attaquent des postes militaires israéliens, plusieurs kibboutz et un festival de musique à proximité de la bande de Gaza. Plus de 1200 personnes sont tuées et 250 prises en otage. Israël riposte par une opération militaire massive, au sol et dans les airs, contre la bande de Gaza, contrôlée par le Hamas. L'État hébreux coupe également l'approvisionnement de la zone en denrées alimentaires, eau potable, électricité et carburant. Quelque 45 000 morts et 100 000 blessés, dont de nombreux civils, sont dénombrés dans la bande de Gaza. On y compte environ 90% de déplacés internes, soit 1,9 million de personnes. L'approvisionnement en vivres et en médicaments est précaire. En septembre 2024, le conflit s'aggrave avec l'entrée en jeu du Hezbollah, stationné au Sud-Liban. Israël réagit à l'intensification des attaques du Hezbollah dans le nord de son territoire par des frappes terrestres et aériennes contre le sud du Liban et la capitale, Beyrouth. Une grande partie du haut commandement du Hezbollah est éliminée, notamment au moyen de pagers piégés. Des tirs de roquettes partis de la bande de Gaza continuent de viser Israël. Près de 200 000 personnes sont déplacées à l'intérieur des frontières d'Israël (mai 2025).

Depuis 2014
Ukraine
Renversement du gouvernement / Annexion de la Crimée par la Russie / Combats dans l'est de l'Ukraine / Invasion russe à grande échelle de l'Ukraine / Conflit armé entre la Russie et l'Ukraine

Des protestations gagnant en intensité de semaine en semaine à Kiev, la capitale ukrainienne, conduisent à la destitution du gouvernement prorusse en février 2014. Dans la foulée, la Russie s'empare par un coup de force de la Crimée, qu'elle annexe. Après le changement de régime à Kiev, un mouvement séparatiste opposé au gouvernement se forme dans l'est de l'Ukraine et déclenche un conflit armé avec le soutien et la participation directe de la Russie. Selon des estimations de l'ONU, le bilan en février 2022 se monte à 14 000 morts des deux côtés. Le 24 février 2022, les forces russes pénètrent en profondeur en territoire ukrainien sur plusieurs axes. L'avancée terrestre s'accompagne de frappes longue portée sur des infrastructures et des zones habitées. Après l'échec de négociations visant un règlement pacifique du conflit, en mars 2022, et le recul provisoire des troupes russes, l'intervention, initialement limitée dans le temps et dans l'espace, évolue dans le sens d'une guerre de positions appelée à durer plusieurs années. L'Ukraine bénéficie du soutien financier et de livraisons d'armes de pays occidentaux. Les forces armées russes, appuyées depuis l'automne 2024 par des renforts nord-coréens, parviennent toutefois à conquérir un territoire considérable correspondant à un cinquième environ de l'Ukraine. La guerre se caractérise par de nombreuses attaques au moyen d'armes de précision à longue portée (missiles de croisière, missiles balistiques et drones) contre des infrastructures critiques, notamment les réseaux d'approvisionnement en énergie et en eau et les réseaux de communication, ainsi que contre des centres urbains et des installations militaires. Selon le HCR, plus de 10,5 millions d'Ukrainiens ont fui depuis le début de la guerre en 2022. Environ 6,9 millions d'entre eux ont trouvé refuge à l'étranger. Le bilan établi par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme se monte à 13 000 morts et 32 000 blessés parmi la population civile ukrainienne à la fin mai 2025. Les pertes sont aussi élevées du côté des militaires : elles sont estimées dans une fourchette de 100 000 à 200 000 morts pour chaque camp et bien davantage encore de blessés. Les attaques russes provoquent régulièrement des coupures partielles d'électricité et de télécommunications touchant une grande partie de la population. Les coûts de la reconstruction de l'Ukraine sont évalués à au moins 500 milliards de dollars américains sur les dix prochaines années.

2008**Géorgie****Répression du mouvement
autonomiste d'Ossétie du
Sud / Offensive des forces
armées russes**

Dans la nuit du 7 au 8 août 2008, les troupes géorgiennes commencent à pilonner des positions séparatistes au cœur de Tskhinvali, la capitale de l'Ossétie du Sud. En réaction, les forces aériennes russes bombardent le 8 août la base militaire géorgienne de Gori et envahissent dans les jours qui suivent d'importantes portions du territoire géorgien. En déclenchant l'offensive sur Tskhinvali, la Géorgie espérait rétablir son contrôle sur la région, ne s'attendant pas à une telle riposte russe. Tbilissi redoutait davantage une intervention en provenance de l'Ouest, laquelle reste relativement modeste. Le 12 août 2008, les belligérants s'accordent sur un plan de paix en six points proposé par la France, qui vient mettre un terme aux combats. La guerre a causé environ 850 morts et 2500 blessés, et a jeté quelque 100 000 réfugiés et déplacés intérieurs sur les routes. En représailles pour les bombardements géorgiens, de nombreux villages à prédominance ethnique géorgienne sont en outre incendiés et pillés jusqu'à l'arrivée d'observateurs internationaux en octobre 2008.

Facteurs d'influence

Les facteurs suivants peuvent influencer sur la survenance, l'évolution et les conséquences d'un événement.

Source de danger	– Stabilité de l'architecture de sécurité mondiale et européenne (environnement stratégique pour la sécurité de la Suisse) – Situation politique, économique et sécuritaire en Suisse – Nombre, degré d'organisation (État isolé, alliances, fédérations) et objectifs des acteurs adverses impliqués (étatiques et non étatiques, forces étrangères et indigènes régulières et irrégulières) – Intentions et potentiel (moyens et capacités) de la partie adverse, en particulier des États (instruments disponibles pour exercer des violences et des menaces et pour asseoir son pouvoir) – Méthodes d'exercice du pouvoir et de la violence (hybrides, ouvertes, dissimulées, conventionnelles, non conventionnelles, régulières, irrégulières)
Moment	– Prévisibilité des actions adverses (temps de préalerte, effet de surprise) – Moment de l'année et heure du jour auxquels surviennent les actions adverses – Durées des actions adverses : de quelques minutes à plusieurs années
Localisation / Étendue	– Superficie de la zone touchée – Caractéristiques de la zone touchée (ville, campagne, topographie, topologie, densité de population, zones industrielles, présence d'infrastructures critiques, espace électromagnétique, cyberspace et espace de l'information, etc.) – Caractéristiques de l'espace concerné (sol, air, eau, cyberspace, espace électromagnétique, espace de l'information) et des zones limitrophes
Déroulement	– Variation des degrés d'escalade par la partie adverse en fonction de la réalisation des objectifs et de la mise à profit d'opportunités ou de points faibles – Synchronisation ou échelonnement dans le temps et dans l'espace des actions adverses – État et réactivité des organes de sécurité en Suisse – Résilience de la population, du gouvernement, des infrastructures critiques, de l'économie, des écosystèmes, etc. – Cohésion de la population et confiance dans les autorités et les structures de l'État – Positionnement de la communauté internationale / d'autres États par rapport au conflit, disposition à s'engager activement pour mettre un terme au conflit, pour le geler ou pour l'intensifier – Opérations d'influence ciblées (guerre cognitive) dans tous les médias disponibles (médias publics et privés, réseaux sociaux, darknet)

Intensité des scénarios

Selon les facteurs d'influence, différents événements peuvent se dérouler avec des intensités différentes. Les scénarios ci-après représentent un choix parmi de nombreuses possibilités et ne constituent pas une prévision. Ils permettent d'anticiper les conséquences potentielles d'un événement afin de pouvoir s'y préparer.

1 – Considérable

- Des groupes armés non étatiques d'un pays déstabilisé étendent leur sphère d'influence
- Soutien non confirmé de la part d'acteurs étatiques
- Soutien de la part de groupuscules radicaux en Suisse
- Persécution de certains groupes de population
- Attaques contre les forces de l'ordre et établissement de zones de non-droit
- Activités et attaques dans le cyberspace et l'espace de l'information par des acteurs étatiques et non étatiques (p. ex. opérations visant à influencer l'opinion publique)

2 – Majeure

- Un acteur étatique déstabilise la Suisse et utilise à son encontre des instruments de violence et de pouvoir pour la forcer à adopter un comportement bien défini
- Instrumentalisation d'acteurs non étatiques et actions étatiques dissimulées
- Sabotage d'infrastructures critiques, interruption de chaînes de livraison
- Campagnes adverses de désinformation et cyberattaques
- Menace de recours à la violence armée
- Attaques armées limitées contre la Suisse : attaque militaire à distance au moyen d'armes de précision (missiles de croisière, missiles balistiques et drones), suivie d'une attaque militaire à grande échelle (invasion) et de la prise de contrôle temporaire de certaines parties de la Suisse
- Menace d'emploi d'armes CBRNe contre la Suisse

3 – Extrême

- Conflit militaire en Europe avec des attaques de nature et d'intensité diverses contre la Suisse
- Attaque, au moyen d'armes téléguidées et de drones, d'infrastructures critiques suisses (axes de transport, infrastructures électriques, centres de calcul, banques, établissements hospitaliers, sites de production de l'industrie pharmaceutique, sièges d'organisations internationales) pendant des semaines, voire des mois
- Instrumentalisation stratégique de mouvements migratoires (réfugiés) dans un but de déstabilisation
- Invasion par des troupes étatiques et occupation de longue durée d'ouvrages et de régions clés de Suisse : occupation de vastes portions du Plateau, notamment des centres urbains
- Utilisation d'armes CBRNe contre la Suisse

Scénario

Le scénario suivant est fondé sur le degré d'intensité majeur. Dans ce scénario, l'accent est mis sur les événements bilatéraux entre l'agresseur et la Suisse. Il décrit un cas où le système de sécurité européen est fondamentalement déstabilisé et où les mécanismes de coopération habituels entre les États ne fonctionnent pratiquement plus. Dans une situation réelle, la dimension européenne serait certes centrale. Toutefois, pour simplifier, elle est largement exclue ici et n'est prise en compte que de manière marginale.

Situation initiale / Phase préliminaire

L'environnement politique, économique et social de la Suisse a subi de profonds bouleversements en raison d'évolutions géopolitiques. L'ordre transatlantique s'est fragmenté et affaibli. La radicalisation politique, la xénophobie, les tensions socioéconomiques, le chômage, la criminalité et la menace terroriste ont fortement augmenté dans toute l'Europe.

Un pays voisin de la Suisse est dirigé par un régime autoritaire qui souhaite étendre son influence en Europe. Pour cela, il envisage de prendre possession d'infrastructures critiques d'importance continentale et lorgne entre autres la Suisse. Le régime en question prétend que celle-ci menace ses intérêts « légitimes » en matière de sécurité et n'exclut pas une intervention militaire. Il est appuyé par d'autres pays extra-européens et par des groupes criminels armés non étatiques dont certains opèrent déjà en Suisse. Le régime autoritaire tente de discréditer les autorités suisses auprès de la population. Des groupes soutenant ses intérêts font leur apparition.

Phase de l'événement

Plusieurs pays européens prennent des sanctions économiques contre l'agresseur. La Suisse se joint à eux. L'agresseur en prend prétexte pour classer la Suisse parmi les États hostiles.

Phase 1 (conflit hybride): L'agresseur exerce des pressions politiques et économiques envers la Suisse. Il prélève des droits de douane punitifs, interdit certaines importations et confisque les actifs d'entreprises suisses. À cela s'ajoutent des arrestations arbitraires de ressortissants helvétiques et l'expulsion de personnel diplomatique. Du matériel militaire et des forces irrégulières (p. ex. des paramilitaires ou des forces spéciales sans signes militaires distinctifs) sont infiltrés en Suisse. La diaspora du pays agresseur est mise sous pression. L'administration fédérale met en place une cellule de crise. L'activation d'un état-major de crise politico-stratégique est envisagée.

Les tensions se multiplient en Suisse, avec quotidiennement durant plusieurs semaines des manifestations violentes, des incidents et des attentats, causant des blessés et des morts. La population est de plus en plus préoccupée. Pour venir à bout de cette situation, l'armée offre son aide subsidiaire à la police. Elle assure la surveillance d'ouvrages et patrouille dans différentes villes sur le domaine public, de plus en plus déserté. L'organisation de crise de l'administration fédérale est mise en place.

Les activités d'espionnage sont en forte hausse en Suisse. Les infrastructures critiques (énergie, communication, finances, transports et alimentation) sont la cible de cyberattaques. Les hôpitaux ne sont pas épargnés, ce qui a pour conséquence de limiter les interventions médicales. Des attaques DDos mettent à rude épreuve les systèmes informatiques. Des hackers parviennent à pénétrer dans des systèmes de contrôle, provoquant des restrictions de capacité, voire des pannes, qui affectent notamment les transports publics. Les sites web de médias suisses sont piratés à maintes reprises alors que des infox sont diffusées à grande échelle sur les réseaux sociaux. Tout cela ne fait qu'augmenter l'inquiétude de la population et miner la confiance dans les institutions.

Sur le plan politique, l'agresseur accuse la Suisse de menacer sa sécurité et d'opprimer ses citoyens émigrés et les frontaliers. De plus, la Suisse manquerait à ses engagements en matière de coopération bilatérale. L'agresseur menace d'assurer la protection de ses citoyens et le respect des traités internationaux par des moyens militaires.

Dans les semaines et les mois qui suivent, l'agresseur intensifie ses activités : pressions politiques et économiques accrues, actions étendues dans le cyberspace, sabotages commis par les forces spéciales principalement contre des infrastructures critiques et campagnes de désinformation visant à discréditer le gouvernement suisse et les médias traditionnels. Des pénuries risquent d'affecter les livraisons de gaz et de pétrole mais aussi des biens importés tels que produits chimiques, médicaments, machines, appareils électroniques et véhicules. Parallèlement, le régime endoctrine sa propre population en lui faisant croire que la Suisse s'apprête non seulement à exercer des poursuites contre les ressortissants du pays en question mais aussi qu'elle planifie des opérations militaires contre lui. Ce narratif vise à influencer l'opinion internationale en défaveur de la Suisse. Le régime autoritaire interdit à ses ressortissants, dont beaucoup sont employés en Suisse comme frontaliers dans le secteur de la santé, de venir y travailler.

Par la suite, l'agresseur concentre des troupes à la frontière suisse. Il effectue des manœuvres et teste à plusieurs reprises la réactivité des Forces aériennes suisses en violant l'espace aérien. Des pannes affectent les systèmes de communication, l'approvisionnement en énergie et la navigation. Des points de rencontre d'urgence sont ouverts dans les communes proches de la frontière et dans les zones urbaines, et des constructions de protection civile sont mises en service à titre de précaution. Les états-majors de conduite civils coordonnent l'engagement des organisations partenaires de la protection de la population et la logistique. Le Conseil fédéral décrète la mobilisation générale. L'armée décentralise ses moyens et met en place un dispositif de défense. La population des zones frontalières est évacuée vers des régions moins exposées. L'évacuation, assurée par CarPostal et les CFF, passe par les points de rencontre d'urgence et est coordonnée par les services cantonaux de la protection de la population et la protection civile. Dans les autres parties du pays, la population est invitée à préparer les abris en vue d'une éventuelle occupation, avec le soutien de la protection civile.

Dans toute la Suisse, la menace est palpable, et on craint l'éclatement d'un conflit armé. La pression sociale et politique sur les autorités augmente pour qu'elles désamorcent cette situation tendue. Des dirigeants sont espionnés et soumis à des pressions. L'insécurité croissante se traduit par des attaques isolées contre des membres de la diaspora du pays agresseur. Des milices traquent certaines personnes, allant parfois jusqu'à les tuer.

Dans cette phase d'escalade, les États partenaires européens et extra-européens avec lesquels la Suisse coopérait déjà auparavant dans le domaine de la politique de sécurité pourraient soit être eux-mêmes fortement confrontés à des développements similaires, soit ne disposer que de moyens limités ou d'une volonté politique faible pour soutenir la Suisse de manière déterminée.

Phase 2 (attaque militaire à distance): Les efforts diplomatiques échouent à trouver une solution avec l'agresseur, qui finit par attaquer militairement la Suisse. L'agression dure de trois à quatre mois. Pendant plusieurs jours, des infrastructures critiques civiles et militaires subissent un pilonnage intensif (missiles de croisière, roquettes d'artillerie, missiles balistiques guidés, armes hypersoniques, drones d'attaque, etc.). Les objectifs prioritaires sont les sites de la défense anti-aérienne et les radars, les aérodromes civils et militaires, les installations de logistique et de conduite de l'armée ainsi que les dépôts de munitions et de carburant. Des infrastructures civiles fondamentales sont aussi visées : infrastructures énergétiques, financières et de transport, installations de conduite civiles, centres de calcul et certains hôpitaux. Une petite partie des moyens adverses peut être interceptée par la défense militaire. Des pannes d'électricité à répétition se produisent pendant plusieurs semaines. La population civile fuit les régions touchées ou se réfugie dans les abris en cas de danger imminent. L'approvisionnement en bien de première nécessité et la disponibilité des services financiers (p. ex. les paiements sans espèces) sont fortement entravés.

Phase 3 (attaque militaire générale): Les acteurs irréguliers opérant sous couverture, préalablement infiltrés en Suisse, et des sympathisants du régime continuent de saper la capacité d'action des autorités suisses et de l'armée en se livrant à des sabotages ciblés. Les forces adverses lancent une attaque combinée air-sol : des formations mécanisées et l'infanterie, appuyées par des tirs d'artillerie et l'aviation, franchissent la frontière et pénètrent à l'intérieur du pays. L'ennemi s'empare d'objectifs critiques. L'armée suisse parvient à ralentir l'offensive ennemie et à l'arrêter sur les lignes de défense. Il s'ensuit une guerre d'usure au sol et dans les airs. Les dommages massifs causés aux infrastructures entraînent le rejet de substances chimiques et la pollution de cours d'eau. L'attaque occasionne de graves dommages au domaine public (grandes gares, hôpitaux, centres commerciaux, etc.).

Le concept de défense de la Suisse consiste à se défendre seul dans la mesure du possible. Après l'attaque, l'obligation de rester neutre devient cependant caduque, et la Suisse peut conclure des accords de coopération avec d'autres États touchés. Ces derniers la soutiennent et menacent l'agresseur d'une intervention militaire immédiate. Après des semaines de combats, la pression internationale sur l'agresseur s'intensifie. Celui-ci se voit contraint de mettre fin à ses agissements hostiles envers la Suisse et d'autres pays européens et s'engage à se retirer du territoire suisse.

Phase de rétablissement

La fin des affrontements s'accompagne, en l'espace de quelques semaines à quelques mois, d'un apaisement global de la situation. Cette dernière demeure toutefois précaire et reste marquée par une certaine insécurité. Les partenaires du système coordonné de protection de la population, l'armée et la diplomatie restent fortement sollicitées durant cette période, de même que la population et les autorités.

De nombreux bâtiments, infrastructures critiques, axes de circulation et entreprises importantes sont détruits ou endommagés. Les zones où se sont déroulés des combats sont parsemées de restes de munitions et partiellement minées. Les soins et la réadaptation des blessés ainsi que les suites des traumatismes psychologiques pèsent pendant encore des années sur la société. De même, plusieurs années, voire des décennies sont nécessaires pour remettre en état toutes les infrastructures, assainir les sols et refaire fonctionner normalement les institutions publiques. La reconstruction, qui s'accompagne de nombreux défis socioéconomiques, s'avère très coûteuse. Celle-ci est soutenue par des mécanismes d'aide internationale et des coopérations avec des États partenaires européens. Les relations avec le régime autoritaire ne se normalisent pas avant plusieurs décennies.

Déroulement dans le temps

Il peut suffire de quelques années pour que le contexte sécuritaire de la Suisse soit complètement déstabilisé à la suite de changements géopolitiques, de conflits à la périphérie de l'Europe et de crises économiques et financières mondiales. Dans le même laps de temps, les relations de la Suisse avec un État donné prêt à user contre elle de la force et de la violence peuvent se détériorer.

Le conflit proprement dit entre la Suisse et l'autre acteur étatique dure plusieurs années. Dans un tel contexte, l'agresseur essaierait probablement d'atteindre ses objectifs autant que possible au moyen d'actions infraguerrillères (p. ex. en agissant dans le cyberspace et l'espace de l'information), c'est-à-dire sans utiliser ouvertement la violence armée. Dans le présent scénario, la phase de conflit hybride (phase 1) s'étend sur une ou deux années. Ces mesures n'atteignant pas l'objectif escompté, l'agresseur recourt à la menace et finalement à la violence armée. Les phases 2 et 3 s'étalent sur une période de trois à quatre mois dans le présent scénario, mais cette durée pourrait aussi s'avérer sensiblement plus longue dans la réalité. D'autres États européens pourraient également être touchés par ces évolutions. Des réactions coordonnées pourraient alors être envisagées, et un soutien pourrait être apporté.

La phase de rétablissement consécutive au conflit dure de nombreuses années, voire des décennies.

Extension dans l'espace

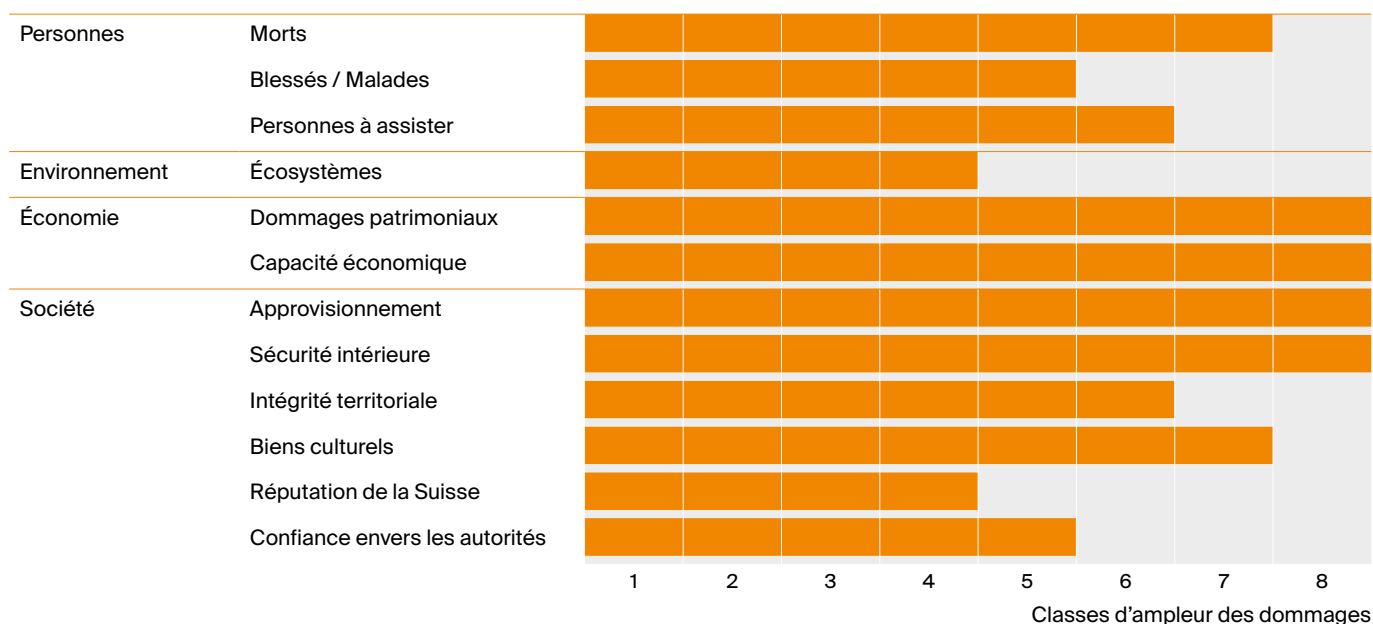
L'ensemble de la Suisse est impacté par le conflit armé, à des degrés divers. Les bombardements visent des infrastructures critiques dans tout le pays, mais les actions les plus violentes et les combats se concentrent principalement dans les zones urbaines, dans les zones frontalières et sur le Plateau.

Les conséquences de l'affaiblissement de l'économie et des ruptures des chaînes d'approvisionnement et de services se font ressentir partout en Suisse.

En outre, des mouvements de population sont observés dans le pays, les habitants fuyant les zones directement touchées par les combats.

Conséquences

Pour évaluer les conséquences d'un scénario, on l'examine à l'aune de douze indicateurs répartis dans quatre domaines. L'ampleur attendue du scénario décrit est représentée dans le diagramme et commentée dans le texte ci-après. Chaque classe d'ampleur supérieure correspond à une augmentation des dommages de facteur trois. Les estimations quantitatives se réfèrent au scénario décrit ci-dessus avec une intensité majeure. Les conséquences peuvent varier considérablement en fonction de l'évolution et des développements imprévus. L'estimation donne ainsi une idée des domaines et de l'ampleur des dommages potentiels.



Personnes

Dès le début du conflit, de nombreux morts et blessés seraient à craindre dans tout le pays en raison des troubles, des sabotages et des attentats perpétrés par des forces irrégulières infiltrées en Suisse ou des sympathisants du régime.

Le bilan humain s'alourdit considérablement après le début du conflit armé. L'utilisation d'armes de précision à longue portée mais aussi et surtout les combats au sol causent des pertes directes (morts et blessés) dans les rangs de l'armée suisse, sans épargner la population civile, notamment dans les zones urbaines. Les difficultés d'accès aux soins médicaux (infrastructures détruites, employés frontaliers du secteur de la santé empêchés de venir travailler en Suisse, chaînes de livraison interrompues, perturbations du fonctionnement d'installations vitales) et la libération de substances chimiques et biologiques font en outre des victimes indirectes. Des maladies se développent en raison des restrictions et des interruptions touchant les réseaux d'approvisionnement en eau potable et d'évacuation des eaux usées. Dans les zones touchées par les tirs, des dommages aux infrastructures, des incendies et des explosions font d'autres victimes (personnes blessées, ensevelies, disparues et en quête de protection).

Même après la fin des combats, des personnes perdent la vie jusqu'à ce que les infrastructures médicales soient à nouveau pleinement opérationnelles.

Sur toute la durée du conflit et pendant la phase de rétablissement, le bilan est d'environ 9000 morts (dont un quart de civils), 5000 blessés entre la vie et la mort, 10 000 blessés graves et 50 000 blessés légers. Un grand nombre de personnes sont traumatisées, avant tout des militaires, des enfants et des adolescents. Environ un million de personnes ont besoin d'une assistance psychologique ambulatoire à court terme, dispensée par exemple par des care teams. De nombreuses personnes souffrant de maladies psychiques de longue durée auront besoin pendant des mois, des années voire des décennies d'un traitement psychologique ou psychiatrique.

Avec le début des attaques militaires à distance, puis l'occupation de territoires par les forces armées adverses, de nombreuses personnes sont évacuées par mesure de précaution ou fuient de leur propre initiative afin d'échapper à d'éventuels dommages directs. Les mouvements de fuite s'orientent vers les régions moins touchées de Suisse (zones rurales, régions montagneuses) ainsi que vers l'étranger.

Quelque 200 000 personnes sont évacuées horizontalement des zones dangereuses vers d'autres régions de Suisse. Au total, environ 400 000 personnes doivent être hébergées dans des logements de fortune pendant une durée moyenne de quatre mois. Les personnes évacuées d'établissements médico-sociaux ou d'hôpitaux doivent être réparties entre d'autres institutions dans toute la Suisse ou hébergées et prises en charge ailleurs.

Environnement

Bien que certaines des entreprises exposées à des accidents majeurs réduisent en partie leur production par précaution et évacuent les substances dangereuses, des dégâts environnementaux surviennent à de nombreux endroits, notamment à la suite d'actes de sabotage et d'attaques militaires à distance qui endommagent des usines chimiques et d'autres sites industriels ou causent des dommages collatéraux. Plusieurs graves incendies se déclarent, des liquides toxiques s'écoulent et polluent les sols, les cours d'eau et les nappes phréatiques. Ces pollutions affectent la qualité de l'eau potable. En raison des dégâts occasionnés aux réseaux d'égouts, les eaux usées sont rejetées dans des cours d'eau sans être traitées, entraînant la mort d'animaux (notamment des poissons) et favorisant l'apparition d'épidémies. En revanche, les centrales nucléaires et les barrages ne sont pas endommagés.

Dans toute la Suisse, au cours des trois phases, la surface endommagée (sol et eau) par le conflit totalise plus de 15 000 km². Les écosystèmes ont besoin de plusieurs années pour se régénérer.

Économie

Les destructions affectent surtout les infrastructures critiques des secteurs de l'énergie, de la communication, des transports et de la santé (produits chimiques et thérapeutiques) mais aussi des entreprises importantes, par exemple dans l'industrie de l'armement, dont la production est dans le meilleur des cas fortement réduite. Il faut des années, voire des décennies pour qu'elles soient remises en état et que leur fonctionnement revienne à la normale. L'importation et l'exportation de marchandises commerciales, par exemple les produits pharmaceutiques ou les biens industriels, sont en grande partie interrompues durant les combats. Les services financiers sont également fortement perturbés. La valeur des entreprises suisses recule de manière considérable.

À cela s'ajoutent d'importants dommages matériels résultant de la dégradation ou de la destruction de routes, d'habitations et de bâtiments publics tels que des écoles ou des locaux administratifs. L'ensemble des aéroports civils de Suisse cessent leurs activités pendant les combats.

En raison de la menace concrète et de l'agression armée, la Suisse est contrainte d'augmenter massivement ses achats et ses stocks d'armements. Les biens nécessaires comme les munitions, les véhicules blindés ou non et les moyens d'exploitation et d'intervention doivent être acquis rapidement et à des coûts élevés, principalement à l'étranger. La disponibilité dépend principalement de l'impact sur les États fournisseurs et de leurs capacités.

Au-delà du conflit armé, le déminage du champ de bataille engendre également des coûts. L'élimination du matériel abandonné (véhicules détruits, armes, munitions et résidus, mines et munitions non explosées) exige beaucoup de temps et de personnel.

Les coûts liés à la gestion du conflit armé atteignent des montants énormes. Ils sont principalement occasionnés par les forces d'intervention, l'hébergement d'urgence et l'approvisionnement des personnes dans le besoin ainsi que l'hébergement et la prise en charge des prisonniers de guerre et des blessés ennemis conformément au droit international humanitaire. Si l'on ajoute à cela les dommages aux bâtiments, aux infrastructures et aux valeurs patrimoniales, l'estimation des coûts s'élève à quelque 87 milliards de francs.

L'économie pâtit des dommages concrets et du manque de ressources humaines et financières. Les dommages économiques impactent aussi la place financière suisse: le cours du franc chute, la valeur des actions de nombreuses entreprises suisses s'effondre. Il en résulte une perte de capacité économique d'environ 87 milliards de francs qui se fera sentir pendant des années.

Société

Une partie de la population subit durant une période prolongée des pénuries voire des interruptions d'approvisionnement en raison des actes de sabotage et des combats terrestres et aériens. Les biens et services suivants sont particulièrement concernés:

- Eau potable et denrées alimentaires: sur la durée du conflit, la totalité de la population suisse est touchée par des pénuries alimentaires pendant une dizaine de jours. En outre, quelque 200 000 personnes subissent des pénuries d'eau potable cinq jours durant. Les causes en sont les dommages aux infrastructures (p. ex. les centres logistiques) et les routes coupées.
- Soins médicaux: les secouristes, les urgences et les services de soins à domicile sont à la limite de leurs capacités. De plus, la production et la fourniture de médicaments et de biens médicaux sont affectées par les destructions subies par les chaînes de livraison et les sites de fabrication. Il devient extrêmement difficile de prodiguer des soins de base ambulatoires et stationnaires à la population. Les laboratoires atteignent aussi leurs limites. Ces problèmes affectent un millier de personnes pendant trois mois.
- Appels d'urgence: les appels d'urgence sont perturbés durant une certaine période en raison des combats mais aussi des sabotages, des cyberattaques et des surcharges. Un demi-million de personnes sont touchées.
- Énergie: des interruptions et des pannes ont lieu, surtout en raison des dommages aux infrastructures de distribution, voire de leur destruction pure et simple. Environ deux millions et demi de personnes sont touchées par une coupure d'électricité, un million par une panne de chauffage à distance et deux millions par une rupture de l'approvisionnement en gaz naturel. Ces interruptions et ces pénuries durent chaque fois d'un à cinq jours. Les pénuries affectent aussi les produits pétroliers à cause de problèmes logistiques, mais elles peuvent être surmontées par le recours aux stocks obligatoires.
- Télécommunications: à la suite de sabotages et de cyberattaques ciblées, le réseau de téléphonie mobile s'effondre en partie. À cela s'ajoute la destruction de lignes fixes. En conséquence, un million et demi de personnes environ sont privées de télécommunications pendant plusieurs heures voire plusieurs jours.
- Déchets et eaux usées: les tirs ennemis endommagent les infrastructures de gestion des déchets et d'évacuation des eaux usées. Près d'un million de personnes sont affectées pendant une journée.
- Transports: les transports routiers et ferroviaires sont perturbés, aussi bien sur les axes principaux que secondaires, d'une part par l'utilisation des infrastructures par l'armée pour ses mouvements de troupes et, d'autre part, suite aux bombardements. Des personnes en fuite contribuent à surcharger les voies de transport. Cela se répercute sur l'approvisionnement de la Suisse en différents biens (importations, problèmes de distribution, perturbations de la logistique, etc.). Un million de personnes sont concernées sur une période de trois mois. De plus, l'aviation civile est largement immobilisée pendant la phase active des combats. La navigation est elle aussi localement entravée, voire provisoirement arrêtée en attendant que la sécurité soit à nouveau assurée.

- Services postaux : des blocages surviennent en raison des perturbations dans les transports et du manque de personnel. Un million de personnes sont touchées sur toute la durée du conflit.
- Médias : les coupures de courant, la destruction de systèmes de communication et les cyberattaques rendent provisoirement les médias indisponibles. De même, la désinformation contribue à restreindre leur potentiel. Au total, six millions de personnes sont touchées sur toute la phase de l'événement.

La multiplication des actes de sabotage et des attentats entraîne dans un premier temps un renforcement de la présence dans l'espace public des forces de sécurité civiles, qui bénéficient un peu plus tard du soutien de l'armée. La durée du conflit et le déclenchement de l'offensive armée rendent particulièrement difficile le maintien de l'ordre et de la sécurité sous leur forme habituelle : les forces de sécurité sont surchargées et deviennent même la cible d'attaques ; l'armée pour sa part doit se concentrer sur la défense du territoire. Des pillages ont lieu dans les régions particulièrement touchées par les combats. Les forces de sécurité sont impuissantes à les empêcher. Dans certaines parties du pays, les autorités décrètent un couvre-feu.

La communauté internationale condamne l'offensive militaire contre la Suisse. Les États partenaires et voisins de la Suisse pourraient être touchés par des développements similaires, et la solidarité ainsi que la coordination avec la Suisse pourraient varier en intensité. Le conflit n'a pas de conséquence sur la place de la Suisse dans le concert des nations ni sur la coopération internationale. En revanche, la confiance de la communauté internationale dans la place financière suisse est ébranlée, en particulier pendant la phase hybride du conflit, car les responsables suisses donnent l'impression de ne pas contrôler la situation. De même, le tourisme pâtit du contexte. Après la fin du conflit armé cependant, la confiance se rétablit rapidement, la place économique retrouve son niveau d'avant-guerre et l'activité touristique reprend, d'abord dans les régions les moins touchées puis dans le reste du pays.

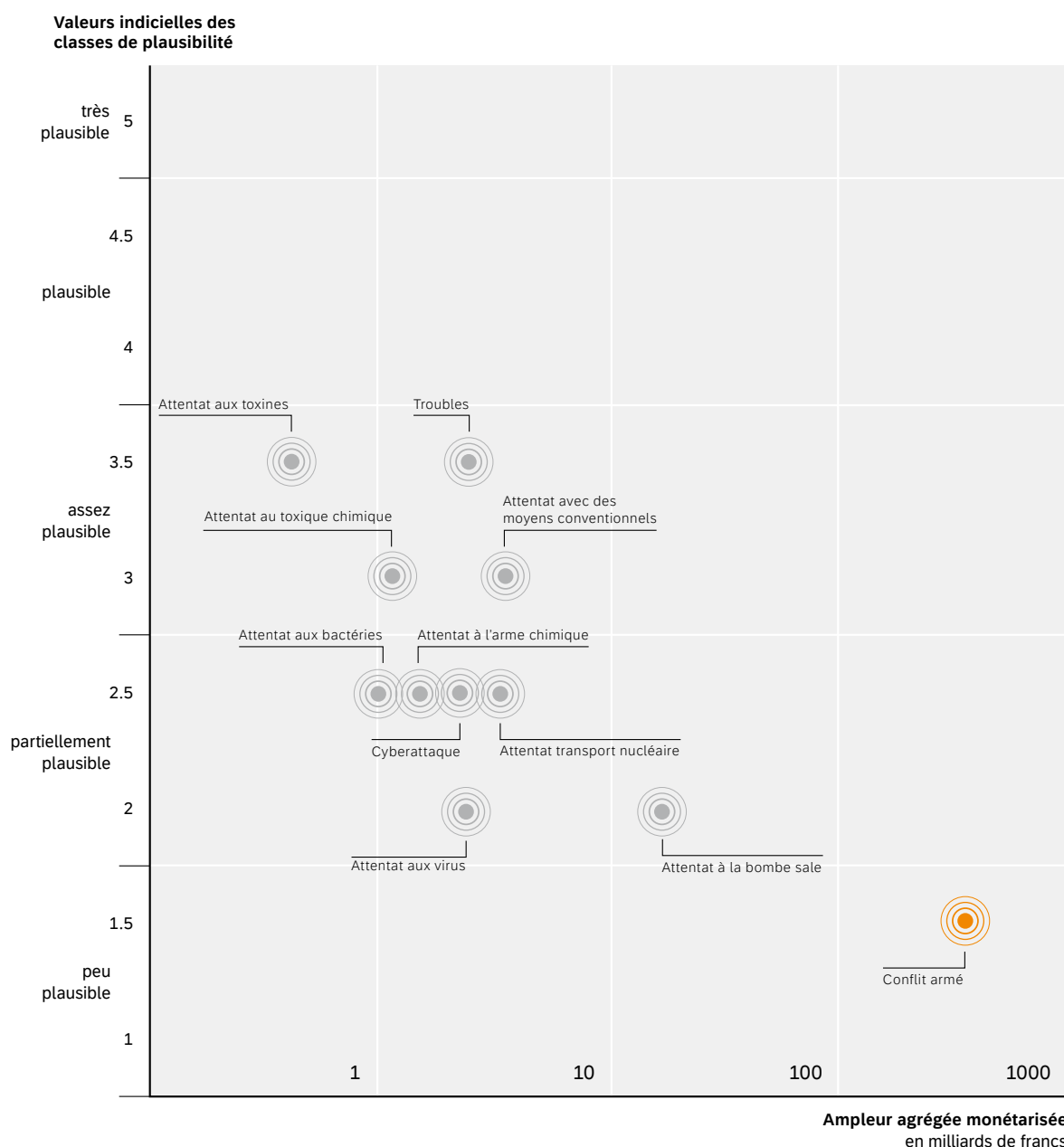
L'État adverse est clairement identifié comme étant l'agresseur. La population suisse attribue toutefois une part de responsabilité à ses responsables politiques. De nombreuses personnes croient difficilement que le conflit n'aurait pas pu être évité. La confiance de la population envers les dirigeants politiques est mise à mal pour une longue période, en particulier pendant la phase hybride, car durant les combats, la population dans sa grande majorité fait bloc derrière les responsables politiques et militaires.

L'intégrité territoriale de la Suisse est gravement violée durant trois à quatre mois par les opérations de guerre et l'occupation d'une partie du pays.

Déjà dans la phase infraguerrrière, des biens culturels sont détruits ou endommagés dans le cadre du conflit hybride par des actes de sabotage ou des cyberattaques. Pendant la phase militaire, l'armée suisse veille à la préservation des biens culturels conformément aux normes internationales. Néanmoins, les dommages collatéraux (détérioration ou destruction) sont difficilement évitables. Il faut s'attendre à ce que l'ennemi détruise de manière ciblée des biens culturels importants et représentatifs. Seuls les biens culturels meubles les plus importants peuvent être évacués avant le début du conflit vers des abris spécifiques ou des zones moins exposées. Dans les zones qu'il occupe, l'ennemi se livre à des pillages entraînant la perte de biens culturels meubles de grande valeur.

Risque

Le risque lié au scénario décrit est comparé aux risques des autres scénarios analysés dans une matrice des risques (voir ci-dessous). La probabilité d'occurrence y est saisie comme une fréquence (une fois tous les x ans) sur l'axe des y (échelle logarithmique) et l'ampleur des dommages est agrégée et monétarisée en CHF sur l'axe des x (échelle logarithmique également). Le produit de la probabilité d'occurrence et de l'ampleur des dommages représente le risque lié à un scénario. Plus un scénario se situe en haut à droite de la matrice, plus le risque est élevé.



Bases juridiques

Constitution	– Articles 57 (Sécurité), 58 (Armée), 173 (Autres tâches et compétences) et 185 (Sécurité extérieure et sécurité intérieure) de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999; RS 101.
Lois	– Loi fédérale du 21 mars 1997 sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (LOGA); RS 172.010. – Loi fédérale du 3 février 1995 sur l'armée (LAAM); RS 510.10. – Loi fédérale du 20 décembre 2019 sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi); RS 520.1.
Ordonnances	– Ordonnance du 20 décembre 2024 sur l'organisation de crise de l'administration fédérale (OCAF); RS 172.010.8. – Ordonnance du 3 septembre 1997 sur le recours à la troupe pour assurer le service d'ordre (OSO); RS 513.71. – Ordonnance du 3 septembre 1997 sur le recours à la troupe pour assurer le service de police frontière (OSPF); RS 513.72. – Ordonnance du 3 septembre 1997 sur le recours à la troupe pour assurer la protection de personnes et de biens (OPPB); RS 513.73. – Ordonnance du 21 novembre 2018 sur l'aide militaire en cas de catastrophe dans le pays (OAMC); RS 513.75. – Ordonnance du 22 novembre 2017 sur la mobilisation de l'armée pour des services d'appui et des services actifs (OMob); RS 519.2. – Ordonnance du 2 mars 2018 sur l'État-major fédéral Protection de la population (OEMFP), RS 520.17.

Informations complémentaires

Au sujet du danger en question

- Armée suisse (éd.) (2023) : Renforcer la capacité de défense.
- Conseil fédéral (2020) : Rapport du Conseil fédéral du 24 novembre 2021 sur la politique de sécurité de la Suisse. DDPS, Berne.
- Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (2018) : Rapport sur les perspectives de développement des capacités des forces terrestres. Avenir des forces terrestres. DDPS, Berne.
- Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (2017) : Avenir de la défense aérienne. Sécurité de l'espace aérien pour la protection de la Suisse et de sa population. Rapport du groupe d'experts Prochain avion de combat. DDPS, Berne.
- Katja Gentinetta (éd.) (2024) : Rapport de la Commission d'étude de la politique de sécurité. Premedia. Centre des médias numériques de l'armée (MNA).
- Rapport complémentaire au rapport sur la politique de sécurité 2021 sur les conséquences de la guerre en Ukraine.
- Service de renseignement de la Confédération (SRC) (2024) : La Sécurité de la Suisse. Rapport de situation du Service de renseignement de la Confédération.

Au sujet de l'analyse nationale des risques

- Office fédéral de la protection de la population (OFPP) (2026) : Dossiers sur les dangers. Catastrophes et situations d'urgence en Suisse 2025. OFPP, Berne.
- Office fédéral de la protection de la population (OFPP) (2026) : À quels risques la Suisse est-elle exposée? Catastrophes et situations d'urgence en Suisse 2025. OFPP, Berne.
- Office fédéral de la protection de la population (OFPP) (2026) : Méthode d'analyse nationale des risques. Catastrophes et situations d'urgence en Suisse 2025. Version 3.0. OFPP, Berne.
- Office fédéral de la protection de la population (OFPP) (2026) : Rapport sur l'analyse nationale des risques. Catastrophes et situations d'urgence en Suisse 2025. OFPP, Berne.
- Office fédéral de la protection de la population (OFPP) (2023) : Liste des dangers. Catastrophes et situations d'urgence en Suisse 2025. 3^e édition. OFPP, Berne.

Impressum

Office fédéral de la protection de la population OFPP

Guisanplatz 1B

CH-3003 Berne

risk-ch@babs.admin.ch

www.protpop.ch

www.risk-ch.ch